



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr
ex-DGCP Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33
ex- DGI Tél. 04 91 17 97 67 - Fax 04 91 17 97 79

Adresse Aix-en-Provence
Centre des Finances Publiques
3 allée d'Estienne d'Orves 13087 Aix-en-Provence cedex 2
www.financespubliques.cgt.fr/13/

Marseille le 21/05/2012

Madame Marie-Arlette Carlotti
Ministre déléguée chargée des personnes handicapées
Conseillère régionale de la Région PACA
Conseillère générale des Bouches-du-Rhône

Dossier Ste Anne

Madame la Ministre,

La CGT Finances Publiques des Bouches-du-Rhône, principale organisation syndicale des agents des Impôts et du Trésor de notre département a pu constater, à de nombreuses reprises, vos prises de position sur la RGPP et particulièrement la politique immobilière de l'état lancée par le gouvernement Fillon.

L'objectif de cette politique ne vise pas à améliorer le service public mais bien souvent à brader aux spéculateurs le patrimoine de l'état, patrimoine qui nous appartient à toutes et tous collectivement.

Notre syndicat a activement participé aux [Etats généraux du service public](#) organisés conjointement par les organisations syndicales et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur en 2008 et 2009.

Notre département est apparu clairement, comme une place forte de la résistance à la politique de « déménagement du territoire ». Nous avons su, dans le respect et l'indépendance de chacun, travailler et élaborer ensemble, organisations syndicales, Région et associations, les conditions du débat citoyen et d'une riposte collective à la régression sociale et à la casse de l'Etat social.

A ceux qui ont voulu casser le contrat social et la *res publica*, nous avons opposé les mobilisations sociales et citoyennes. Nous devons désormais opposer un pacte social qui préserve les conditions de la reconquête des moyens pour assurer l'égalité d'accès et de traitement des citoyens, l'intérêt général et le service public de proximité et de pleine compétence.

Lors d'une émission sur France 3, ce samedi 12 mai 2012, vous vous êtes clairement positionnée contre la liquidation du patrimoine public.

Aussi, nous vous sollicitons pour que vous interveniez auprès du Préfet, du ministère du Budget, ainsi qu'auprès du Président de la République pour abandonner le projet de vente du site des Finances Publiques de Sainte Anne, boulevard Baptiste Bonnet dans le 8ème arrondissement de Marseille.

300 agents des finances sont concernés par la mobilité forcée, auxquels s'ajoutent les risques de licenciement pour les personnels sous-traitants intervenant sur le site (Restauration, nettoyage).

Les services de ce site – un des plus grands de France en superficie-, seraient restructurés et implantés en partie à Sadi Carnot et à Prado-Borde.

L'entassement, à ces endroits, des agents y est déjà notoire. Pire, les conditions d'accueil des usagers y sont dégradées pour cause de concentration de la population des 1er, 2, 3,5,6,8,14,15,16 ème arrondissements sur ces points d'accueil.

Par réaction en chaine, ce sont aujourd'hui de nombreux services qui sont sur la sellette dans le cadre de la Réforme des administrations territoriales de l'Etat, services auxquels il est demandé de se reloger alors même qu'ils viennent d'être installés (Par exemple la Direction départementale de la protection de la population rue Borde).

L'abandon du projet de vente du site de Ste Anne permettrait, au contraire de la politique menée par le gouvernement précédent, de l'utiliser au mieux des besoins des missions de service public. Ce site, propriété de l'état, doit participer d'une politique soucieuse du maintien de la proximité vis à vis des usagers et des conditions de travail optimisées pour les fonctionnaires.

La Direction Régionale des Finances Publiques prend prétexte d'un dossier suivi personnellement par l'ancienne ministre Valérie Pécresse pour s'obstiner dans l'impasse que constitue la vente fin 2012 du site de Sainte Anne.

Certains de l'intérêt que vous portez au maintien et au développement d'un service public de proximité à taille humaine, respectueux des agents et des usagers, nous vous remercions d'intervenir auprès de tous les acteurs qui suivent ce dossier: Drfip 13, Préfecture, Ministère.

Nous sommes disponibles pour toute audience que vous jugeriez utile pour éclaircir ou approfondir tout ou partie de ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

P/la CGT Finances Publiques 13

Philippe Laget

Frédéric Larrivée